

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE

Commune de DURANCE

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Monsieur Bertrand ROBLIN, Maire certifie que :

LA DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE de la COMMUNAUTE
DE COMMUNES DES COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE n° 031 / 2020 en
date du 15 juin 2020 engageant la procédure de « Déclaration de Projet valant Mise
En Compatibilité (DPEMC) du PLU de DURANCE », a été affichée à compter du

24 Juin 2020

et jusqu’au

24 Juillet 2020

à la mairie de DURANCE sur

le panneau prévu à cet effet.

Pour faire valoir ce que de droit,

A DURANCE

Le ... 2020

31/07/2020

Le Maire,

Bertrand ROBLIN

